

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MALANGE

Nombre de membres		
Afférents CM	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
10	10	8

SEANCE ORDINAIRE DU 05 juin 2025

L'an deux mil vingt cinq, le cinq juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : Monsieur GUIBELIN Hervé, Maire.

Délibération – 019.2025 -

Présents : Hervé GUIBELIN, Elfi BARBARIN, Martine BARBIER, Stéphanie BLANCHON GRENOT, David CHECHILLOT, Mathias GIRARDIN, Emilie PARROT, Antoine PRIEUR-DREVON

Date de convocation
27 mai 2025

Absent excusé : Pascal COURDEROT

Absent : Ludovic BRASSEUR

Date de l'affichage
06 juin 2025

Secrétaire de séance : Antoine PRIEUR-DREVON

Participation aux frais de travaux logement Place Jean Baptiste

Vu la demande faite par les locataires Place Jean Baptiste concernant la prise en charge des fournitures de peinture pour les 3 chambres du logement.

Considérant que les locataires proposent de réaliser eux-mêmes les travaux,

Considérant le montant des fournitures s'élevant à 215.50 €,

Le Conseil Municipal par 8 voix pour :

- accepte la prise en charge des frais de 215.50 €
- précise que les locataires devront fournir un justificatif.

Conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus

Le secrétaire,
Antoine PRIEUR-DREVON



Le Maire,
Hervé GUIBELIN



Envoyé en préfecture le 10/06/2025

Reçu en préfecture le 10/06/2025

Publié le 06/06/2025



ID : 039-213903081-20250605-2025_D019-DE